



visite du vice-ministre Saoudien de la Défense à Nouakchott

Monsieur Mohamed Ben Abdellah El Aych vice-ministre saoudien de la Défense à la tête d'une importante délégation de son département a effectué une visite de travail dans notre pays du 03 au 04 janvier 2017.

Cette visite s'inscrit dans le cadre des relations de coopération bilatérales et particulièrement celles liées au domaine de la défense et de la sécurité existant entre les deux pays frères.

A son arrivée à l'aéroport international d'Oum Tounsi, l'hôte saoudien a été accueilli par Monsieur Diallo Mamadou Bathia Ministre de la Défense Nationale accompagné par le Général de Division Hanena ould Sidi, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint et son excellence Monsieur Houza Ben Zein Moteiry ambassadeur du

Royaume Arabe Saoudien en Mauritanie.

Durant cette visite, les deux parties ont procédé dans les locaux du ministère de la Défense Nationale à la signature d'un protocole de convention militaire dans le domaine de la défense, de la sécurité et de l'échange de renseignements. Le ministre de la Défense Natio-

nale et le vice-ministre saoudien de la Défense ont apposé leurs signatures sur ce document stratégique qui constitue une étape nouvelle et essentielle dans le parcours des relations militaires bilatérales.

A l'issue de la signature de cette convention, les deux parties ont publié le communiqué de presse ci-après :

Deuxième réunion annuelle des ministres chargés de la défense et de la sécurité du G5 Sahel



Les travaux de la deuxième réunion annuelle des ministres chargés de la défense et de la sécurité du G5 Sahel, avec la participation des ministres des affaires étrangères des Etats membres de cette organisation sous-régionale, ont démarré dimanche 5 février 2016 à Bamako.

Une importante délégation comprenant les ministres des Affaires étrangères et de la Coopération et de la Défense nationale respectivement Dr. Isselkou Ould Ahmed Izidbih et M. Diallo Mamadou Bathia et le Général de Division, Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major Général des Armées a représenté notre pays.

Réunion des ministres de la défense du groupe 5+5



La capitale algérienne a abrité du 14 au 15 décembre 2016 la réunion périodique des ministres de la défense du groupe 5+5 pour discuter des

défis liés à la lutte contre le terrorisme et à la situation sécuritaire dans la région.

Notre pays a été représenté à ces assises par une importante délégation présidée par le ministre de la Défense nationale, M. Diallo Mamadou Bathia et comprenant notamment le colonel Mohamed Ould Mohamed El moctar directeur des relations extérieures au ministère de la Défense Nationale, le colonel Sidaty Ould Mohamed Mahmoud, directeur de la législation au même département et le colonel Ismail Ould Ahmed, responsable du dossier groupe 5+5 Défense à l'Etat-major Général des Armées.

Départ du 2^{ème} BMP en République centrafricaine

Le ministre de la Défense nationale Mr Diallo Mamadou Bhatia accompagné du Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint, le Général de Division Hanena Ould Sidi a salué hier soir 13 Février 2017 à l'aéroport international de Nouakchott le premier élément du deuxième bataillon de maintien de la paix en partance pour la République centrafricaine pour assurer la relève du premier bataillon déployé à Bambari.

Après avoir passé en revue un détachement du bataillon qui rendu les honneurs, le ministre dans son adresse aux éléments du bataillon a souligné l'engagement de la Mauritanie à contribuer aux efforts de paix et de maintien de la sécurité internationales, en particulier sur le continent africain et à la demande des Nations Unies (ONU).

Il a exhorté les membres du bataillon à agir avec responsabilité et éthique et d'incarner les valeurs nationales afin de préserver la réputation du pays.

La cérémonie a eu lieu en présence du colonel Abbe ould Babti chef du troisième Bureau, le colonel Kaber ould Issa conseiller du CEMGA, le colonel Mohamedou ould Jaafar chef du deuxième Bureau et le colonel Cheikh ould Sidi Bouya Commandant du bataillon.



Le Ministre de la Défense Nationale reçoit...

l'Ambassadeur de France



Le ministre de la Défense Nationale Monsieur Diallo Mamadou Bathia a reçu mardi 27 décembre 2016 en audience dans son bureau à Nouakchott son Excellence monsieur Joël Mayer, Ambassadeur de France accrédité dans notre pays.

L'entretien portait sur les relations de coopération qui lient les deux pays dans les domaines de la défense et les moyens de les renforcer. Au cours de cette audience le ministre et l'ambassadeur ont exprimé leur entière satisfaction de la situation sécuritaire qui prévaut dans notre pays.

Cette entrevue s'est déroulée en présence de L'intendant-Colonel Hanena O.Henoune Secrétaire général du ministère de la Défense Nationale et du Colonel Mohamed O. Med El Moctar Directeur des relations extérieures du même ministère.

l'Ambassadeur d'Iran

Le ministre de la Défense Nationale Monsieur Diallo Mamadou Bathia a reçu mercredi 28 décembre 2016 en audience dans son bureau à Nouakchott son Excellence monsieur Mohamed Amrani, Ambassadeur de la République Islamique d'Iran accrédité dans notre pays. L'entretien portait sur les relations de coopération existant entre les deux pays dans les domaines de la défense et les moyens de les renforcer. Cette entrevue s'est déroulée en présence de l'intendant-Colonel Hanena ould Henoune Secrétaire général du ministère de la Défense Nationale et du Colonel Mohamed ould Med El Moctar Directeur des relations extérieures au même ministère.



l'Ambassadeur du Rwanda



Le ministre de la défense nationale, M. Diallo Mamadou Bathia, a reçu en audience mardi 24 janvier 2017 dans son bureau à Nouakchott Dr. Mathias Harebamungu, ambassadeur de la République du Rwanda accrédité en Mauritanie avec résidence à Dakar.

L'entrevue a été l'occasion de discuter des relations de coopération existant entre les deux pays frères et des moyens propres à les renforcer notamment dans le domaine de la défense.

L'audience s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère de la défense nationale, l'intendant-colonel Hanena Ould Henoune, M. Hassana Ould Ely, consul honoraire de la République du Rwanda en Mauritanie et Mme Yvette Nyombayire Rugasaguhunga, deuxième conseiller à l'ambassade du Rwanda.

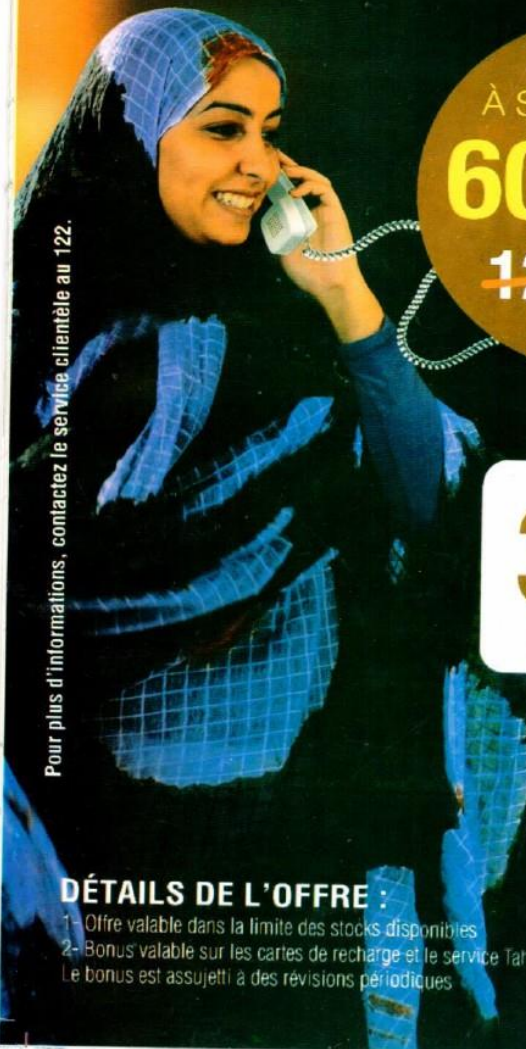
pour plus d'informations, contactez le service clientèle au 122.

OFFRE RAHAL

À PARTIR DU 26 JANVIER 2017



PROFITEZ DES NOUVEAUX AVANTAGES DE L'OFFRE TÉLÉPHONE FIXE RAHAL



Pour plus d'informations, contactez le service clientèle au 122.

À SEULEMENT

6000 UM⁽¹⁾
~~12000 UM~~



300% DE BONUS⁽²⁾
PERMANENT

SUR LES RECHARGES À PARTIR DE **1000 UM**

DÉTAILS DE L'OFFRE :

- 1- Offre valable dans la limite des stocks disponibles
- 2- Bonus valable sur les cartes de recharge et le service Tahwil
Le bonus est assujéti à des révisions périodiques

شنيقيتل
Chinguitel
Membre du Groupe expresso



L'Armée Nationale commémore la création du Conseil International du Sport Militaire

L'Armée Nationale a commémoré samedi 18 février 2017 à l'instar des Armées membres du conseil international du sport militaire, le 59^{ème} anniversaire de cette institution comprenant plus de 135 Etats.

A cette occasion, l'Etat-major Général des Armées a organisé sur l'ensemble du territoire national des compétitions auxquelles ont pris part plus de 5000 concurrents à l'intérieur du pays et 500 participants à Nouakchott des différentes composantes des Forces Armées et de sécurité.

Le coup d'envoi de ces compétitions a été donné à Nouakchott par le Général de Division Hanena ould Sidi, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint, en présence du Général de Brigade Mohamed Cheikh ould Mohamed Lemine, Chef d'Etat-major de l'Armée de terre et de plusieurs chefs de bureaux et directeurs à l'Etat-major Général des Armées.

A Nouakchott, la course (6km) a eu pour point de départ le centre émetteur

et ligne d'arrivée le stade olympique et a été remportée pour la sixième fois consécutive par Mohamed Ould Mahmoud de la Direction des Sports suivi par Abdallahi Ould Ali du bataillon logistique venu en deuxième

position et en troisième place par le garde Abidine Ould Mohamed.

Les trois premiers des différentes catégories de la compétition se sont vus attribuer des prix, des coupes et des médailles.



Sergent Teyib Soule Cheikh



Il est né en 1979 à Kaédi où il termina le cycle d'enseignement primaire. Il s'engage dans les rangs de l'Armée Nationale comme soldat le 01/01/1997.

Il suivit la formation de base au CIAN, et fut nommé successivement Caporal le 31 Décembre 1999, Sergent le 01/07/2014. Il servit dans plusieurs formations dont la 2^{ème} / 6^{ème} Région Militaire et le bataillon logistique. Titulaire des diplômes ci-après : 251/ Trans le 09/10/2013, permis de conduire le 11/08/2014. Le défunt était réputé par la discipline et l'abnégation au travail. Ces qualités réunies lui ont valu la confiance de ses chefs, et la considération de ses subordonnés. Il décéda suite à une longue maladie le 11/11/2016.

Qu'Allah le tout puissant l'accueille dans son saint paradis.

Sergent Mohamed Mahmoud Mohamed

Il est né en 1971 à Akjoujt capitale de l'Inchiri où il suivit le cycle de l'enseignement primaire. Il rejoint les rangs de l'Armée Nationale comme recrue le 01/09/1991. Il effectua sa formation de base à Touela. Il fut nommé successivement Caporal 01/01/1996, Sergent 01/04/2002 ; et a obtenu le CA1 en juin 1996. Le défunt s'est distingué par la discipline, le dévouement. C'est ainsi qu'il a pu gagner et mériter la confiance de ses chefs. Il fut un exemple pour ses subordonnés. Il a rendu l'âme le 01/12/2016 suite une longue maladie.

Qu'Allah le tout puissant l'accueille dans son saint paradis.



Sergent Abdellahi Mohamed Mahmoud



Il est né en 1970 à Nouakchott où il suivit le cycle d'enseignement fondamental.

Il est recruté comme soldat le 01/04/1991. Il suivit une formation de base au SAG. Il fut nommé successivement : Caporal le 01/10/1998 ; Sergent le 01/04/2003.

Il est détenteur du CA2 juin 1996. Le défunt s'est distingué pendant sa carrière par la discipline, l'ardeur au travail. Ces qualités lui ont permis de gagner la confiance de ses chefs et d'être un exemple à suivre pour ses subordonnés. Il décéda suite à une longue maladie le 24/11/2016.

Qu'Allah le tout puissant l'accueille dans son saint paradis

Dans ce numéros Editorial

Info-Farim

4 - 5

Evenement

6 - 8

Info-Farim

9 - 13

Tribune-Libre

14 - 15

Militaire - Distingues

16

Hommage

17

Dossier

18 - 23

Exercice et Manoeuvre

24 - 25

Sante

26 - 27

Etudes et Recherches

28 - 29

Necrologie

30

Sport

31



La participation de notre pays aux efforts de maintien de la paix en République centrafricaine a été le couronnement d'un processus d'évolution entrepris au niveau des Armées pour redéfinir leurs missions, moderniser leurs moyens relever leur niveau d'aptitude opérationnel et professionnel et leur permettre de mener à bien les tâches qui leur sont confiées et de devenir une force incontournable au niveau régional.

Malgré les exigences du service, les conditions climatiques et sécuritaires, les soldats mauritaniens ont réussi comme d'habitude, grâce à leur formation appropriée, leur volonté inébranlable et leur capacité d'adaptation à vaincre toutes les difficultés et à relever tous les défis.

Aujourd'hui, le bataillon de maintien de la paix s'acquitte de sa mission avec professionnalisme et efficacité, sécurise et protège les populations civiles vivant dans les centres de déplacés et camps de réfugiés implantés dans son secteur de responsabilité.

Cet exploit a été unanimement salué par l'ensemble des médias, des autorités civiles et militaires de la mission des Nations Unies en République centrafricaine (MUNISCA) et des responsables gouvernementaux locaux.

Par ailleurs, la détermination du bataillon à mener à bien sa mission n'a cessé de se renforcer grâce au soutien moral du chef suprême des forces armées traduit dans la visite d'information effectuée par le ministre de la défense nationale

à la tête d'une importante délégation de son département pour s'enquérir des conditions de vie et de travail du personnel du bataillon.

Cette attention a été particulièrement appréciée par les militaires du bataillon et les autorités onusiennes (MINUSCA) qui observent avec soin l'intérêt porté par les autorités mauritaniennes à leurs unités engagées dans l'instauration de la paix et de la sécurité dans ce lointain pays africain.

Le bataillon a également bénéficié de l'attention particulière du Chef d'Etat-major Général des Armées qui a mis tout en œuvre pour répondre à temps à tous ses besoins administratifs et logistiques.

Ainsi, le bataillon mauritanien de maintien de la paix n'a cessé depuis son déploiement d'être cité en exemple par le commandant en chef de la force onusienne qui a renouvelé à plus d'une occasion sa confiance totale au contingent mauritanien.

Cette confiance exprimée par tous a encouragé nos militaires à persévérer davantage dans leur noble mission dont le succès prélude à la réussite de la première mission de maintien de la paix accomplie par nos forces et un tournant dans le processus de développement et de modernisation de notre Armée.

Elle est aussi l'occasion pour nos militaires d'acquérir une précieuse expérience dans le domaine des OPM qui assurera sans aucun doute le succès de nos unités dans tout engagement futur en dehors du territoire national.

Directeur de Publication

Colonel Aref

Redacteur en chef

Col Med Lemine Ould Blale

Secrétaire de Rédaction

Cdt Lij Mohamed Diadié

Rédacteurs

Cne Malamine Coulybaly

Responsable Audiovisuel

Cdt Med O. Abderrahmane

Photographes

Adjr Taleb Ould Ndary

Adjr Ismail Ould Walaty

S/C Saleck Val O. mebrouck

S/C Mohamed Bekaye Samake

Sgt Mahfoud O. Tfeil

Sgt Mohamed O. Med Mahoud

Salvo

A/C Brahim O. Mbeinck

S/M Aida Mbenque

S/M Hawaly

Maquette (BAO)

A/C Ahmed Ntheih

S/M Aida Mbenque

Publicité- Annonces

Sgt Oumou Koulthoum Boumema

Distribution

A/C Oumar Ould Boudy

Adjr Med Deina Ould Zaid

DCRRhotmail.fr

BP-208 Tel: (00222) 45245881 - 33117108

aujourd'hui les fruits en termes d'image auprès de ceux qui manipulent et produisent les outils ou matériaux conceptuels dont se nourrit la pensée stratégique. Il faut cependant persévérer en redoublant sans cesse de vigilance. Par nature imprévisible et amorphe, la menace terroriste, peut se déclencher à tout moment, et souvent là où on l'attend le moins.

Quelques indices nous incitent en effet à la prudence :

1. Aujourd'hui, après les revers et coups sévères qu'ils ont subis suite notamment à l'opération française Serval, les GAT (groupes armés terroristes) reprennent manifestement des forces au Sahel, particulièrement au Mali. Leur zone de déploiement ou champ d'action géographique ne se limitent plus au nord de ce pays, comme c'était le cas avant 2013. Ils s'étendent désormais au centre et au sud et touchent des Etats voisins, (figure 1).

2. Il est à craindre en outre que les grandes pertes et fortes pressions militaires que ces groupes subissent en Iraq, en Syrie, au Nigéria et en Libye, les fassent éclater et les poussent à chercher d'autres refuges dont le Sahel. Ils pourraient essayer de s'y retirer suivant des plans, par petits groupes de quelques personnes ou individuellement. Il est probable également que parmi les « Djihadistes » sahéliens qui avaient rejoint les fronts extérieurs, en Libye ou au Moyen-Orient, certains chercheraient à regagner leurs pays d'origine ou des Etats frontaliers à leurs pays, avec tout ce que cela comporte de danger pour ces pays, (Figure 2). Le notre n'est pas à l'abri de tels risques. Même si les ressourceurs

tissants mauritaniens comptent parmi les moins nombreux dans DAECH, et encore moins dans Bokou Haram, l'éventualité ne doit pas être négligée.

3. Outre la capacité de résilience dont font preuve les groupes traditionnels, (AQMI, Ançar Dine...), et que l'on observe ces derniers temps au travers de l'intensification de leurs opérations au Mali et dans certains pays voisins (Burkina faso, Côte d'Ivoire...), de nouveaux GAT ont vu le jour. Ils émanent d'autochtones. Le FLM (Front de libération du Macina), composé majoritairement de peuls, fournit une illustration de cette « indigénisation » du terrorisme sahélien qui prend un cachet ethnique. Rappelons que cet enracinement local avait commencé au début de la décennie avec la création du MUJAO et d'Ançar Dine. Il y a lieu d'éviter que cette « ethnicisation » du terrorisme ait des échos favorable en Mauritanie.

4. La première source de financement du terrorisme au Sahel a été pendant plusieurs années la perception des rançons que des pays occidentaux payaient de temps en temps contre la libération de leurs otages. Puis, la manne libyenne (pétrole et autres) a fourni un autre apport financier très important, notamment pour AQMI et pour l'EI. Cependant, avec la pression militaire que ces groupes subissent actuellement en Libye, il est à craindre qu'ils se réorientent de nouveau vers le business lié au phénomène de prises d'otages et son cycle infernal. Le rapt, il y a un mois environ de l'humanitaire française Sophie Pétronin enlevée à Gao, est à inscrire sans nul doute dans cette perspective, (figure

3). La Mauritanie, où l'activité touristique a beaucoup souffert de ce genre de crime, doit rester vigilante sur ce plan.

Très bien classée sur le dernier indice global de terrorisme (GTI) établi par l'IEP, la Mauritanie a toutes les raisons de se sentir fière d'elle-même, mais aussi et surtout, elle doit doubler de vigilance face à la menace terroriste qui reprend des forces au Sahel.

La résilience des GAT (groupes armés terroristes) dans cette région et ailleurs, en Europe notamment, est en effet source d'inquiétude pour tout le monde. Elle prouve d'autre part, si besoin en est, que la « délocalisation » de la lutte antiterroriste est une entreprise vouée à l'échec. Au lieu de chercher à faire supporter les « dégâts collatéraux » de cette lutte par les pays du Sahel et par le monde musulman, les puissances occidentales ont tout intérêt à combattre ce mal particulièrement dangereux, multiforme et transfrontalier, à sa racine et à instaurer une politique de coopération franchement désintéressée. Une politique qui accorde autant d'intérêt aux aspects sécuritaires qu'aux domaines du développement socio économiques et culturels. Les pays du Sahel, la Mauritanie en tête, appellent de tous leurs vœux ce type de coopération réellement fructueuse pour tous.



Figure 2 : « Djihadistes » sénégalais de la branche libyenne de l'EI. (Source: Jeune Afrique)

Global Terrorism Index 2016

Bravo la Mauritanie... mais attention, la menace persiste

Colonel (E/R) El Boukhary Mohamed Moumed Président du COTES (Centre Oum Toumsy pour les Etudes Stratégiques) elboukharymoumed@yahoo.com

Le Global Terrorism Index (GTI), indice global de terrorisme, est un outil qui évalue la menace terroriste dans le monde, en établissant un classement annuel des pays en fonction de l'activité terroriste qui se déroule sur leur territoire national. De fiabilité mondiale reconnue, c'est un produit de l'Institute for Economics and Peace (IEP) qui est un think tank indépendant basé à Sydney, en Australie. Dans son dernier rapport, portant sur l'année écoulée, la Mauritanie se trouve au 125^{ème} rang, dans la zone «bleu clair» ou «gris de lin». Comme indiqué sur l'échelle graphique de la carte (figure

dans la zone Sahélo saharienne de façon générale, y compris par rapport à des pays considérés relativement sûrs comme destinations touristiques, dont le Sénégal et le Maroc qui sont respectivement 64^{ème} et 95^{ème}. Elle surclasse également les Etats-Unis (36^{ème}) de 89 points, et la France (29^{ème}) de 96 points. Curieusement, cette très bonne position de la Mauritanie n'empêche pas le quai d'Orsay de la maintenir dans la « zone rouge » sur la carte des risques établie par le Ministère des affaires étrangères français, alors que les Etats-Unis, le Maroc et le Sénégal, eux, sont dans la «zone jaune»



puie plutôt sur quatre types de données objectives. Chiffrables, les paramètres de cet institut sont directement déduits de l'activité terroriste dans le pays considéré. Une activité dont ils expriment l'intensité et l'impact potentiel sur le pays. Il s'agit des paramètres quantifiables suivants :

- nombre total d'incidents terroristes
- nombre de décès causés par le terrorisme
- nombre de blessés causés par le terrorisme
- la somme des dommages matériels chiffrés causés par le terrorisme.

Appliqués à la Mauritanie, ces critères donnent un résultat rassurant pour le pays ; car, associés ou pris séparément, leur portée négative est quasiment nulle. Cette situation n'est nullement surprenante, et pas vraiment nouvelle. Depuis 2012, le pays n'a pas connu d'attaque ou d'agression terroriste. C'est le résultat d'une vision stratégique assez perspicace et d'un engagement fort et courageux pris par ses dirigeants en matière de politique sécuritaire. Ils en récoltent



Beaucoup mieux classée que ses voisins, dont le Sénégal et le Maroc, la Mauritanie surclasse également les Etats-Unis de 89 points, et la France de 96 points.
Source: Institute for Economics and Peace.

ci-dessus), sa place correspond à « non impact » (sans impact). Sa position s'est améliorée de 18 points comparativement au GTI 2015, où elle occupait la 107^{ème} place qui la situait dans la zone « orange clair » qui équivaut à « lowest impact » (faible impact). Elle est la mieux classée en termes de sécurité face au terrorisme parmi les pays du Maghreb et

sur la même carte. C'est vrai que, contrairement aux anciennes puissances coloniales, les critères de l'IEP ne sont pas influencés par des considérations d'ordre « idéologique » ou inavoués. Ils ne sont pas non plus motivés par des mobiles de « politique politicienne » qui reposent sur des calculs électoralistes. Son produit GTI s'ap-

qui figurent déjà parmi les plus pauvres.

Les femmes sont jusqu'à 4 fois plus touchées que les hommes, probablement parce qu'elles sont davantage en contact avec des enfants infectés.

Les facteurs de risques environnementaux qui ont une incidence sur la transmission de la maladie sont:

- le manque d'hygiène;
- le surpeuplement des habitations;
- le manque d'eau;
- le manque de latrines et de moyens d'assainissement.

Distribution

Le trachome est hyperendémique dans un grand nombre des régions parmi les plus pauvres et les plus rurales de 51 pays d'Afrique, d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud, d'Asie, en Australie et du Moyen-Orient. Il est responsable de déficiences visuelles et de cécité chez environ 1,9 million de personnes. Cela représente environ 1,4% des cas de cécité totale dans le monde. Dans l'ensemble, l'Afrique reste le continent le plus touché et celui où les efforts de lutte sont les plus intensifs. En 2015, dans les 29 pays de la Région africaine

de l'OMS près de 176 000 cas de trichiasis ont été opérés.

Au 1^{er} mars 2016, 7 pays (Chine, Ghana, Maroc, Myanmar, Oman, République d'Iran et Viet Nam), avaient déclaré avoir atteint les objectifs de l'élimination, ce qui représente une étape majeure dans la campagne menée pour éliminer le trachome.

En novembre 2012, l'OMS a reconnu qu'Oman avait éliminé le trachome.

Impact économique

La charge du trachome pour les personnes et les communautés touchées est considérable. Son coût économique en termes de perte de productivité en raison des déficiences visuelles et de la cécité, est estimé entre 2,9 et 5,3 milliards de dollars (US \$) par an, voire 8 milliards lorsque l'on inclut le trichiasis.

Prévention et lutte

Les programmes d'élimination du trachome dans les pays d'endémie sont mis en œuvre dans le cadre de la stratégie CHANCE, recommandée par l'OMS, qui comprend 4 volets:

- la chirurgie pour traiter le stade cécitant de la maladie (trichiasis trachomateux ou TT);
- les antibiotiques pour traiter

l'infection,

- le nettoyage du visage pour éduquer la population exposée;
- l'amélioration de l'environnement, par exemple en améliorant l'accès à l'eau potable et l'assainissement.

La plupart des pays d'endémie ont convenu d'accélérer la mise en œuvre de cette stratégie afin d'atteindre leurs objectifs respectifs en matière d'élimination d'ici 2020.

Les données communiquées à l'OMS par les États Membres en 2015 montrent que, cette année-là, plus de 185 000 personnes atteintes de trichiasis trachomateux ont bénéficié d'une chirurgie correctrice et 56 millions de personnes vivant dans les communautés d'endémie ont été traitées pour éliminer le trachome.

Les efforts d'élimination doivent se poursuivre si l'on veut atteindre la cible fixée dans la résolution de l'Assemblée mondiale de la Santé (WHA51.11), à savoir l'élimination du trachome en tant que problème de santé publique d'ici 2020. L'entière coopération d'autres secteurs tels que l'assainissement et le développement socio-économique sera particulièrement importante.

NOUR OPTIQUE
L'expérience fait la différence

Carrefour BMD
22225874 - 36228574





Principaux faits

- le trachome existe dans 42 pays et il est responsable de cécité et de déficiences visuelles pour environ 1,9 million de personnes.
- Un peu plus de 200 millions de personnes vivent dans des zones d'endémie et sont exposées au risque de cécité due à cette maladie.
- En 2015, plus de 185 000 personnes ont eu un traitement chirurgical pour cette maladie à un stade avancé et 56 millions ont bénéficié d'une antibiothérapie.
- L'infection se transmet par contact entre les personnes (mains, vêtements, draps) et par les mouches qui ont été en contact avec l'écoulement oculaire ou nasal de personnes infectées.
- - - En cas d'épisodes répétés sur plusieurs années, l'infection peut entraîner des séquelles chroniques, avec des douleurs et une gêne, et endommager de façon permanente la cornée.
- Le trachome est la principale cause de cécité d'origine infectieuse dans le monde. Il est dû à une bactérie intracellulaire obligatoire connu sous le nom de *Chlamydia trachomatis*. L'infection est transmise par contact avec l'écoulement oculaire ou nasal de personnes infectées, en particulier les jeunes enfants qui forment le principal réservoir de l'infection. Elle est également transmise par les mouches qui ont été en contact avec les yeux ou le nez de personnes infectées.

Caractéristiques cliniques et morbidité

Dans les zones où le trachome est endémique, le trachome évolutif est fréquent chez les enfants d'âge préscolaire, avec des taux de prévalence qui peuvent atteindre 60 à 90%. L'infection est moins répandue et plus courte à mesure que l'âge augmente. Elle est généralement contractée en raison d'une proximité étroite avec une personne souffrant de la maladie évolutive et la famille est le principal environnement de la transmission.

Après des années d'infections répétées, l'intérieur de la paupière peut se couvrir de tissus cicatriciels (cicatrices conjonctivales) au point que le bord de la paupière se retourne vers l'intérieur et que les cils frottent contre la cornée (trichiasis), ce qui provoque une douleur constante et une intolérance à la lumière; cela et d'autres altérations de l'œil peuvent provoquer l'apparition de cicatrices sur la cornée. Faute de traitement, cette affection conduit à la formation d'opacités

irréversibles puis à l'apparition de déficiences visuelles et de la cécité, généralement entre les âges de 30 et 40 ans. L'âge auquel ces problèmes surviennent dépend de plusieurs facteurs dont l'intensité de la transmission locale. Dans les communautés de forte endémie, ils peuvent apparaître dès l'enfance, mais leur développement entre 30 et 40 ans est plus typique. Les déficiences visuelles ou la cécité aggravent les difficultés des individus et de leur famille.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un plan d'action global qui comprend un programme d'instruction au niveau des bataillons d'artillerie sol-sol et sol-air au cours duquel toutes les batteries ont effectué des phases bloquées qui ont permis aux officiers, sous-officiers et hommes de troupe de parfaire leur connaissance des armes en dotation au sein de la Direction notamment les pièces de 23 mm, 25 mm, 37 mm et d'effectuer des tirs opérationnels pour s'assurer de leur capacité à utiliser ces armes avec efficacité. La mission principale de l'artillerie

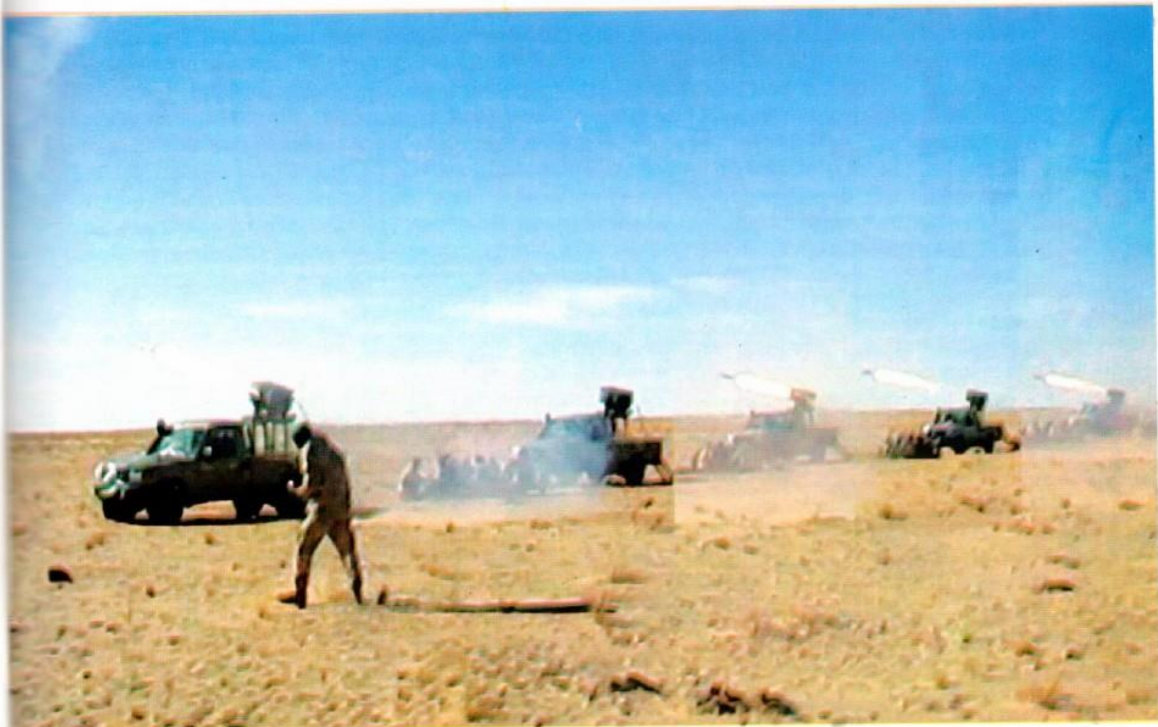
étant de fournir l'appui feu aux unités engagées, des sessions de formation spécialisées sur l'artillerie sol-sol (Bie de 100 mm MT 12, LRM 107 mm) ont été organisés et sanctionnées par des tirs d'instruction pour s'assurer que le programme de formation de la Direction de l'Artillerie a atteint son objectif.

Egalement, pour promouvoir la polyvalence, la Direction de l'artillerie a clôturé son programme annuel de formation par une session spéciale sur les LRM 122 mm qui a permis d'initier l'ensemble de son personnel à ces armes nouvelles et familiariser

les jeunes officiers, récemment mutés à la direction, avec ces équipements modernes.

A cette occasion, un tir réussi a été organisé en présence de l'Etat-major Général des Armées représenté par les chefs du 3^e bureau et du centre de planification et de coordination des opérations (CPCO).

La campagne de tir organisée durant l'année d'instruction en cours a permis de s'assurer de la très bonne préparation opérationnelle des unités de l'artillerie et de leur aptitude à s'acquitter convenablement des missions qui leurs sont dévolues.





Campagne de tir au niveau de la Direction de l'artillerie

Vu l'importance qu'accorde l'Etat-major Général des Armées à l'instruction et les moyens conséquents qu'il met à la disposition des formations pour son exécution, la Direction de l'Artillerie dans le cadre de son programme d'instruction pour l'année 2016 a mis l'effort sur la formation technique et pratique des hommes pour relever le niveau d'aptitude opérationnelle des unités et les rendre plus aptes à effectuer les actions de sécurité qui constituent la principale mission de la Direction conformément aux orientations du commandement.



choisir six Mauritaniens titulaires d'un master et disposant d'une bonne expérience dans l'enseignement. Ils ont reçu une formation intensive à l'institut Britannique d'Anglais en Algérie sanctionnée par l'obtention du certificat d'enseignement de l'anglais de l'université de Cambridge et ont été recrutés pour une durée de 5 ans en tant que professeurs à l'institut.

En ce qui concerne les instructeurs britanniques, ils ont été recrutés à travers un bureau d'études Anglais spécialisé dans le domaine de l'éducation, ils sont au nombre de 8 dont le directeur des études. Ils sont très bien qualifiés et ont une grande expérience dans le domaine de l'enseignement, l'élaboration des programmes, la supervision et la formation des instructeurs dans des différents pays. Leurs qualifications varient entre master et doctorat et la durée de leur contrat est de trois ans renouvelables.

Akhbar El Jeich : Quelles sont les perspectives d'avenir de l'ISA et pensez-vous étendre cette expérience à l'intérieur du pays ?

Capitaine de vaisseau Commandant l'ISA :

Nous sommes très optimistes et ambitieux pour l'avenir de l'institut et nous n'épargnerons aucun effort pour qu'il devienne un établissement d'enseignement d'excellence, un modèle à suivre dans le domaine et une référence en matière d'enseignement d'Anglais et de formation d'instructeurs.

Dans l'avenir, l'institut ne se limitera pas à la formation fondamentale et œuvrera pour offrir des perspectives d'enseignement supérieur du niveau de master par exemple.

En ce qui concerne le transfert de l'expérience de l'institut à l'intérieur du pays, nous considérons que la formation continue des professeurs d'anglais de l'enseignement secondaire est d'une

très grande importance et a un impact direct sur l'amélioration du niveau des élèves en Anglais surtout ceux qui passent le baccalauréat en les préparant pour l'enseignement supérieur.

Nous pensons que les difficultés rencontrées dans l'enseignement de l'anglais peuvent être résolues à travers l'introduction de cette langue au niveau du collège, l'amélioration du niveau des professeurs, le choix de méthodes pédagogiques et de programmes appropriés.

Akhbar El Jeich : Avez-vous un dernier mot pour les lecteurs d'AEJ ?

Capitaine de vaisseau Commandant l'ISA :

L'Etat-major Général des Armées a déployé des efforts considérables pour la création d'établissements d'enseignement d'excellence afin de former un personnel qualifié qui est la condition sine qua non à toute évolution dans le domaine militaire.



Open Mind, édités par l'institution anglaise MACMILAN spécialisée dans le domaine de l'instruction et l'éducation, et New Headway qui est édité par l'université Oxford pionnière dans le domaine.

Egalement, l'Institut possède des programmes éducatifs et des ouvrages spécialisés dans le domaine de l'économie, des affaires, de l'aviation, de la diplomatie, de la politique et des affaires sécuritaires et militaires. Ces programmes sont dispensés dans une approche interactive

garantissant la participation effective du stagiaire et axant sur l'échange et la communication comme finalité de l'apprentissage linguistique.

- deuxièmement : programme de licence :

Le programme est axé durant sa première année sur l'enseignement de l'Anglais, des techniques de communication et de médias et sur le développement des compétences d'innovation et de créativité et l'apprentissage du travail en groupe.

Les étudiants reçoivent une for-

mation intensive de 25 heures par semaine, sur la grammaire et l'orthographe de la langue Anglaise et suivent des cours sur les différentes cultures du monde en plus des techniques de l'éducation.

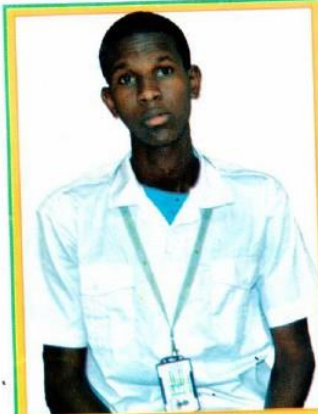
En ce qui concerne l'hébergement des stagiaires, l'institut ne dispose pas actuellement d'un lieu d'hébergement, étant donné qu'il est à la phase de création et les efforts étaient concentrés sur le démarrage avec succès.

Akhbar El Jeich : Avez-vous noué des partenariats avec des établissements d'enseignement ?
Capitaine de vaisseau Commandant l'ISA :

Nous avons actuellement un partenariat avec le centre de formation des observateurs aériens, où nos professeurs dispensent des cours d'Anglais et nous collaborons avec l'institut supérieur professionnel des langues pratiques et de la traduction et de l'interprétariat et nous comptons élargir notre partenariat à d'autres institutions éducatives dans le pays, afin de pouvoir échanger d'expériences.

Akhbar El Jeich : Comment est recruté le corps professoral ?
Capitaine de vaisseau Commandant l'ISA :

Le personnel enseignant est composé de 14 professeurs dont six Mauritaniens et huit Britanniques. Les Mauritaniens ont été choisis à travers un concours transparent qui a connu une large participation. Après la sélection des dossiers, les candidats ont subi des épreuves écrites suivies d'entretiens qui ont permis de



**Etudiant
MAMADOU
ABDALLAHI BA**

J'étais élève en filière littéraire et en même temps j'aimais la langue de Shakespeare et je rêvais d'être professeur d'Anglais. Admis au baccalauréat, j'ai immédiatement opté pour apprendre cette langue et j'ai préféré l'ISA à l'université et c'était un bon choix, car c'est

le meilleur endroit pour apprendre l'Anglais.

L'ISA réunit toutes les conditions nécessaires pour aider le stagiaire à avoir un excellent niveau en mettant à sa disposition de très bons professeurs Mauritaniens et Britanniques, je pense qu'il est le meilleur en Mauritanie et je remercie l'Etat-major Général des Armées pour avoir offert cette opportunité aux étudiants Mauritaniens.

Pour les lecteurs d'Akhbar El Jeich, j'ajouterais que l'existence de cet institut dans notre pays est d'une très grande importance et mérite d'être appréciée à sa juste valeur. Avec sa création, l'enseignement de l'anglais va s'améliorer en Mauritanie et on n'aura plus besoin d'aller à l'étranger pour l'apprendre. L'ISA est la solution et comme le disait Nelson Mandela: l'éducation est la meilleure voie pour changer le monde.

d'une durée de trois ans, sanctionnée par un diplôme de licence dans le domaine des études de communication internationale. Cette formation est destinée aux bacheliers orientés à l'institut par le Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique selon des critères dont les moyennes en langues et particulièrement l'anglais en plus de l'âge et de la moyenne générale.

A titre d'exemple, l'Institut Supérieur d'Anglais a accueilli cette année les lauréats du Baccalauréat ES lettres au niveau national dont la majorité ne dépasse pas le seuil des 20 ans.

Quant à la formation continue, elle est destinée aux militaires en service et aux fonctionnaires civils de l'Etat. Les militaires sont désignés officiellement par l'Etat-major Général des Armées (Troisième Bureau) et les civils sont désignés par les ministères et administrations de tutelle.

Ils subissent impérativement un test de niveau pour déterminer leurs niveaux et permettre leur orientation dans le groupe correspondant selon leurs niveaux et leurs besoins.

Akhbar El Jeich : Combien accueille-t-il d'étudiant actuellement ?

Capitaine de vaisseau Commandant l'ISA :

Actuellement le nombre d'inscrits à l'Institut Supérieur d'Anglais est de 96 étudiants, dont 60 civils et 36 membres des Forces Armées Nationales.

AEJ : Parlez nous des programmes



**Etudiante
Hawa IVEKOU**

Au début, je n'avais pas assez d'informations sur l'institut, seulement j'avais l'intention d'apprendre l'Anglais qui est la première langue dans le monde et la plus utilisée dans tous les domaines. Je considère mon inscription à l'ISA comme une chance et je suis heureuse d'être

ici avec les stagiaires de l'institut. J'ai débuté moi et quelque élèves avec un niveau très bas et j'avais peur mais tous les professeurs nous ont rassurés en nous disant toujours qu'ils sont là pour nous aider à surmonter nos insuffisances et ils ont tenu leurs promesses.

Je voudrais dire encore aux lecteurs d'Akhbar El Jeich que je ne regrette plus d'avoir raté le baccalauréat en 2015, car je n'allais pas avoir la chance de m'inscrire à l'institut et disposer de toutes ces connaissances, ce soutien et cette considération. Je remercie l'Armée Nationale pour la création de cet institut, et je remercie aussi tous les professeurs de leur soutien qui m'a permis d'améliorer sensiblement mon niveau en Anglais.

En fin, je remercie les responsables de la revue de l'Armée Akhbar El Jeich pour cette opportunité.

et des conditions de vie?

Capitaine de vaisseau Commandant l'ISA :

L'Institut Supérieur d'Anglais, comme ce qui a été déjà cité, offre deux types de formation : une formation continue au profit des membres des forces armées et des fonctionnaires de l'Etat, et une formation universitaire au profit des élèves bacheliers civils, qui obtiendront à la fin de la formation un diplôme de licence dans le domaine des études de communication internationales. Premièrement : formation conti-

nue :

L'Institut dispense un enseignement de très grande qualité et emploie des programmes éducatifs performants et mondialement reconnus.

Son action ne se limite pas à l'apprentissage de la langue, mais elle permet de développer chez les stagiaires les compétences d'organisation, de communication, d'analyse et d'esprits de critique, pour cela l'Institut dispose de manuels élaborés essentiellement pour atteindre cet objectif, notamment Straightforward et

Entretien avec le Commandant l'Institut Supérieur d'Anglais Capitaine de Vaisseau Mohamed Mahmoud ould Moustapha

Pour éclairer davantage ses lecteurs Akhbar El Jeich a eu l'entretien ci-après avec le Capitaine de Vaisseau Mohamed Mahmoud ould Moustapha Commandant l'Institut Supérieur d'Anglais.



Akhbar El Jeich : Pourquoi la création de l'ISA ?

Capitaine de vaisseau Commandant l'ISA :

Conscientes du fait que la méconnaissance de l'Anglais et de l'informatique au XXI^e siècle est synonyme d'analphabétisme, les hautes autorités du pays ont décidé de créer un établissement supérieur d'excellence dédié à l'enseignement de la langue Anglaise, afin de former des nouvelles générations de Mauritaniens capables d'évoluer dans le monde d'aujourd'hui, et de permettre au pays tout entier l'accès à l'économie mondiale et à la culture universelle.

D'autre part, la création de cet institut vient à point nommé pour combler le déficit qu'accusent nos forces armées dans le domaine de la maîtrise de la langue anglaise. Déficit qui les

prive de postuler aux différents appels à candidature aux emplois internationaux et limite leur capacités d'échange avec les autres armées dans le cadre des activités militaires communes (manoeuvres, missions de maintien de la paix).

Cet Institut est le fruit de la fusion de deux projets distincts ; - le premier, parrainé par le Ministère de la Défense Nationale à travers l'Etat-major Général des Armées avait pour but la création d'un centre de langues destiné à la formation des cadres de l'Armée Nationale. C'est dans ce cadre que les locaux abritant l'institut ont été réalisés.

- le second, sponsorisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, en collaboration avec des bureaux britanniques spécialisés dans le domaine de

l'éducation avait pour objectif la réalisation d'un institut supérieur d'excellence pour l'apprentissage de l'Anglais. C'est dans ce cadre que les études techniques et les programmes d'exécution du projet ont été réalisés.

Ainsi, l'Institut Supérieur d'Anglais (ISA) a été créé par décret N° 2016-30 du 18 février 2016 et placé sous la cotutelle du Ministère de la Défense Nationale et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Il relève du point de vue organisation et emploi de l'Etat-major Général des Armées L'Institut Supérieur d'Anglais (ISA) a pour mission de :

- Développer et offrir des programmes de formation initiale et continue d'excellence en anglais adaptés aux besoins des administrations publiques et des collectivités locales et des opérateurs économiques et sociaux ;
- Contribuer à l'ouverture de notre pays à l'économie mondiale et à la culture universelle.

Akhbar El Jeich : Quelles sont les conditions d'accès à l'ISA ?

Capitaine de vaisseau Commandant l'ISA :

l'ISA dispense deux genres de formations : une formation académique et une formation continue.

La formation académique est

Pour plus d'informations, contactez le service clientèle au 122.

P



CMDA S.A.
Compagnie Mauritanienne de Distribution Automobile

الشركة الموريتانية لتوزيع السيارات
Distributeur exclusif de Toyota en Mauritanie

Best seller de la gamme des utilitaires de Toyota, le Land Cruiser Pick up est un des meilleurs véhicules **TOUT TERRAIN** au monde. Sa robustesse est légendaire, sa mécanique simplifiée en fait un véhicule facile et économique à entretenir. Il est équipé du célèbre Diesel 6 cylindres en ligne qui est infatigable.

C'est le 4X4 tropicalisé préféré des miniers, pétroliers, forestiers ... Il est disponible en simple cabine ou double cabine. Disponible en stock en permanence chez CMDA

Distributeur exclusif de
TOYOTA en Mauritanie

Direction assistée, Air conditionné,
Réservoir supplémentaire, Snorkel



Tél. (222) 45 25 47 30 - Fax. (222) 45 25 47 31

E-mail: cmda@efao.com



L'INSTITUT SUPERIEUR D'ANGLAIS (ISA)

L'Institut Supérieur d'Anglais (ISA) est un établissement d'enseignement supérieur créé par décret 2016-30 du 18 février 2016. Il est placé sous la cotutelle du Ministère de la Défense Nationale et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Il relève du point de vue organisation et emploi de l'Etat-major Général des Armées.

L'Institut Supérieur d'Anglais est commandé par un officier général ou supérieur. Il a accueilli en octobre sa première promotion de 60 étudiants titulaires du baccalauréat 2016 inscrits pour le diplôme de Licence en Anglais axé sur la Communication Internationale. L'Institut offre également des modules de formation en langue anglaise aux officiers et sous-officiers de l'armée.

Lieutenant Colonel (r) Guissé Hamadi Demba

Guissé hamadi Demba est né le 27 janvier 1949 à Selibaby. Il suivit son père, qui était garde national, au gré de ses mutations. Il poursuivit donc ses études secondaires à Aioun El Atrouss d'où il s'engage dans l'Armée Nationale en qualité d'élève sous-officier et rejoint la ville de Nîmes en France puis Toulouse où il suivit une filière aéronautique et obtient le diplôme de navigateur à l'issue duquel il sera nommé caporal puis sergent, sergent-chef et adjudant. Sa carrière de sous officier marquée par la rigueur la constance dans le comportement et le travail méticuleux sera couronnée par le diplôme de navigateur commandant de bord.

Général de Brigade Mohamed Hreitany

En 1975, avec l'avènement de la campagne du Sahara et le besoin criant en pilotes, le choix s'était porté naturellement sur l'adjudant Guissé Hamadi pour devenir pilote. En effet il était déjà un navigateur chevronné auquel ne manquait que la manœuvrabilité qu'il avait d'ailleurs dans le sang. Il suivit alors un stage de pilote privé IFR en France près de Paris qu'il obtiendra haut la main en quelques mois et très vite il rejoignit le front où il se distinguât par son sérieux et son endurance au travail. Il se qualifiait

par la suite sur les avions Skyvan et Buffalo aux commandes desquels il rendra des services inestimables dans des conditions difficiles, connues de tous. Au début des années quatre vingt, Il repartit en Suisse et obtient le diplôme de pilote de ligne avec mention honorable.

Devenu donc officier pilote il donna au grade et à la fonction toute leur mesure qui leur sied:

Aux grades successifs de sous-officiers et d'officiers, il fit honneur par la sobriété, le respect de la parole donnée, la sacralisation des consignes et des ordres. Le Lt-colonel Guissé était un model de comportement militaire, de dignité et d'honnêteté.

Aux fonctions qu'il occupa depuis celle de commandant de bord en passant par les postes de chef des opérations, directeur de l'Air adjoint puis de Directeur de l'Air par intérim, il fit honneur et furent toutes marquées par cette empreinte que toute l'Armée nationale lui connaissait à savoir la rigueur et la droiture. Le Lt-colonel Hamadi dérangeait car il n'était pas conciliable lorsqu'il s'agissait de la sécurité et des normes d'exploitation définies par les constructeurs ou les réglementations nationales ou internationales.

Le Lt-colonel Hamadi était un excellent camarade de travail. Il était



passionné par son métier d'aviateur auquel il consacrait tout son temps, avait un sens élevé du devoir et ne pouvait pas sentir le laxisme.

Il était la méthode et l'ordre personifiés, son expérience de navigateur moustachu était immense. Il était éternellement disposé à la faire partager avec ses cadets comme avec ses supérieurs. C'était une référence et une école. Il n'était pas prolix voir même taciturne et quand il se fâchait ce qui lui arrive rarement il tapait sur sa célèbre pipe.

Personne ne lui connaissait des inimitiés ou des ennemis, au contraire, il était très jovial et très serviable. Mais attention ! Aucune amitié ni parenté n'aurait amené le Lt-colonel Guissé à enfreindre les consignes de sécurité ou dépasser les limites de performances des aéronefs ce qui lui valut beaucoup d'incompréhension. J'ai continué également à le connaître lorsqu'il a quitté la vie active, il avait exercé quelque temps avec l'agence nationale pour l'aviation civile, ensuite des problèmes de santé l'ont obligé à rester à la maison. Pendant ces années, il était resté le même Hamadi, sobre, se suffisant de peu et ne faisant appel à personne. Qu'Allah l'accueille dans son paradis éternel ! Amine.



Adjudant-chef Tijani Said Abdel Barka

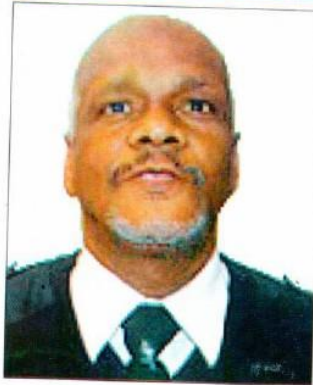
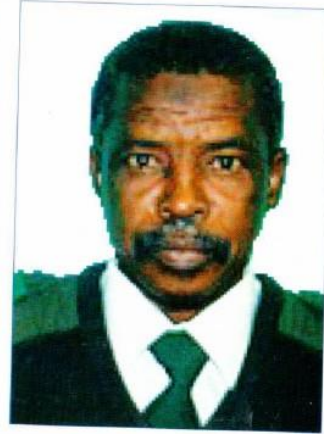
Né à Aouejft en 1964, il poursuit ses études à Atar de 1973 à 1983. Il rejoint les rangs de l'Armée nationale et fut envoyé en formation à l'EMIA avant d'être nommé Sergent le 16/07/1984. Au cours de sa carrière professionnelle il a servi notamment dans les formations suivantes :

- 2° RM : 1^{er} Août 1985
- Bataillon de Commandement et Services le 1^{er} mars 1991. Ce sous-officier qui totalise à ce jour plus de 33 années de services

s'est distingué par la discipline, le comportement exemplaire et le bon rendement. Ces qualités lui ont permis d'être désigné pour suivre différents stages à l'issue desquelles il a obtenu les diplômes suivants :

- CA2 : 12/07/1985
- CIA : 13/12/1992
- BA 2 : 02/06/2002

Ainsi il fut nommé Sergent-Chef le 01 Octobre 1994, Adjudant le 01 Juillet 1999 et Adjudant-Chef le 01 Octobre 2003.



L'Adjudant-Chef Mohamed Sidi Salem

Il est né en 1961 à Nouakchott où il a suivi son cycle d'enseignement primaire de 1969 à 1974. Engagé volontaire dans les rangs de l'Armée Nationale le 01 décembre 1975; il a été affecté dans plusieurs formations et sert actuellement à la Direction du matériel. A la date de ce jour il totalise 41 ans de service au cours desquels il a obtenu les diplômes suivants :

- CA1 Infanterie : 15/11/1978
- CA2 Infanterie : 01/11/1980

- CT1 et CT2 Hydro : 25/12/1991
 - CIA : 27/06/1996
 - BA1 : 18/12/1999
 - BT1 hydro : 29/01/2014 (Algérie)
 - BT2 hydro : 10/07/2015
- ainsi il a obtenu les grades suivant :
- caporal : 01/12/1977
 - Sergent : 28/01/1981
 - Sergent-chef : 01/03/ 2000
 - Adjudant : 01/04/ 2004
 - Adjudant-Chef : 01/01/ 2016

L'Adjudant Sidi Ahmed Ebdemel

Natif de la ville d'Atar en 1971 ; ou il suivit le cycle d'enseignement entre 1977 et 1990. Il est engagé volontaire dans les rangs de l'Armée Nationale comme recrue le 01/05/1991.

A l'issue de sa formation il ne servit qu'à la 3°RM. Il s'est distingué par le courage dans le commandement, l'esprit de responsabilité. Son ardeur au travail et l'intérêt porté à ses subordonnées sont cités en exemple. C'est

ainsi qu'il a mérité la confiance de la troupe et la considération de ses chefs. Ces qualités intrinsèques lui ont permis de suivre les stages ci-après :

- CIA : 01/11/2004
- Brevet Technique n°1 armement : 27/05/2010
- CT2 12/12/2016

Brevet Technique n°2 armement le 27/05/2016 et d'obtenir les grades correspondants.



La codification du DIH au niveau universel a commencé au XIX^e siècle.

principalement des emblèmes de la croix rouge et du croissant rouge, ainsi que des signes distinctifs propres aux biens culturels et à la protection civile.

2- les restrictions aux moyens de guerre, principalement les armes, et aux méthodes de guerre, comme certaines tactiques militaires.

Il interdit entre autres les moyens et les méthodes militaires qui :

- ne font pas la distinction entre les combattants et les civils, de façon à épargner la population civile, les personnes civiles et les biens de caractère civil;

la protection des personnes qui ne participent pas, ou plus, aux combats comme les civils et le personnel médical ou religieux.

- causent des maux superflus;
- provoquent des dommages graves et durables à l'environnement.

Par conséquent, le DIH a interdit l'emploi de nombreuses armes, dont les balles explosives, les armes biologiques et chimiques, les armes à laser aveuglantes et les mines antipersonnel.

Le DIH s'applique dans les situations de conflit armé. Il ne détermine pas si un État a ou non le droit de recourir à la force. Cette question est régie par une partie importante mais distincte du droit international, contenue dans la Charte des Nations Unies.

Les textes de bases du droit international humanitaire sont les quatre Conventions de Genève de 1949. La quasi-totalité des États est aujourd'hui liée par celles-ci. Les Conventions de 1949 ont été complétées par deux

traités : les deux Protocoles additionnels de 1977 relatifs à la protection des victimes des conflits armés. D'autres textes interdisent l'emploi de certaines armes et tactiques militaires ou protègent certaines catégories de personnes ou de biens. Il s'agit notamment de :

- la Convention de la Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé et ses deux Protocoles;
- la Convention de 1972 sur les armes biologiques;
- la Convention de 1980 sur certaines

armes classiques et ses cinq Protocoles;

- la Convention de 1993 sur les armes chimiques;
- la Convention d'Ottawa de 1997 sur les mines antipersonnel;
- le Protocole facultatif de 2000 se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés.

De nombreuses règles de DIH sont désormais considérées comme appartenant au droit coutumier, c'est-à-dire comme règles générales s'appliquant

Le DIH s'applique dans les situations de conflit armé. Il ne détermine pas si un État a ou non le droit de recourir à la force

à tous les États.

Le DIH s'applique uniquement aux conflits armés et ne couvre pas les situations de tensions internes ou de troubles intérieurs, comme les actes de violence isolés. Il s'applique seulement lorsqu'un conflit a éclaté, et de la même manière pour toutes les parties, quelle que soit celle qui a déclenché les hostilités. Les dispositions du DIH sont distinctes, selon qu'il s'agit d'un conflit armé international ou d'un conflit armé non international. Les conflits armés internationaux sont ceux qui opposent au moins deux États. Ces conflits sont régis par un vaste éventail de règles, dont celles inscrites dans les Conventions de Genève et le Protocole additionnel I. Les conflits armés non internationaux opposent, sur le territoire d'un seul État, les forces armées régulières à des groupes armés dissidents, ou des groupes armés entre eux. Un ensemble plus limité de règles sont applicables à ce type de conflit. Celles-ci sont définies à l'article 3 commun aux quatre Conventions de Genève et dans le Protocole additionnel II.

Il importe de distinguer DIH et droit relatif aux droits de l'homme. Si certaines de leurs règles sont similaires, ces deux branches du droit international se sont développées séparément et sont contenues dans des traités différents. En particulier, le droit relatif aux droits de l'homme, contrairement au DIH, s'applique en temps de paix et nombre de ses dispositions peuvent être suspendues lors d'un conflit armé.

DIH Qu'est-ce que le droit international humanitaire?

Le droit international humanitaire (DIH) est un ensemble de règles qui, pour des raisons humanitaires, cherchent à limiter les effets des conflits armés. Il protège les personnes qui ne participent pas ou plus aux combats et restreint les moyens et méthodes de guerre. Le DIH est également appelé «droit de la guerre» ou «droit des conflits armés».

Source: (CICR)

Le DIH fait partie du droit international qui régit les relations entre États. Ce dernier est formé d'accords conclus entre États, appelés traités ou conventions, de la coutume internationale, constituée par la pratique des États reconnue par eux comme étant obligatoire, ainsi que des principes généraux du droit.

Les origines du DIH remontent aux règles énoncées par les religions et les civilisations anciennes. La guerre a toujours connu certaines lois et coutumes.

La codification du DIH au niveau universel a commencé au XIX^e siècle. Depuis, les États ont accepté un ensemble de règles fondées sur l'expérience amère de la guerre moderne et représentant un équilibre minutieux entre les préoccupations humanitaires et les exigences militaires des États.

À mesure que la communauté internationale s'est élargie, un nombre croissant d'États ont contribué à son développement. Le DIH peut

aujourd'hui être considéré comme un droit véritablement universel. Le DIH couvre deux domaines :

1- la protection des personnes qui ne participent pas, ou plus, aux combats comme les civils et le personnel médical ou religieux. Il protège également ceux qui ont cessé d'y prendre part, comme les combattants blessés ou malades, les naufragés, ainsi que les prisonniers de guerre.

Ces personnes ont droit au respect de leur vie et de leur intégrité physique et morale, et elles bénéficient de garanties judiciaires.

Elles doivent, en toutes circonstances, être protégées et traitées avec humanité, sans aucune distinction de caractère défavorable.

Plus particulièrement, il est interdit

de tuer ou de blesser un adversaire qui se rend ou est hors de combat.

Les blessés et les malades doivent être recueillis et soignés par la partie qui les a en son pouvoir. Le personnel et le matériel médical, les hôpitaux et les ambulances doivent être protégés. Des règles détaillées régissent également les conditions de détention des prisonniers de guerre et le traitement à accorder aux civils qui se trouvent sous l'autorité de la partie adverse, ce qui inclut notamment leur entretien, l'octroi de soins médicaux et le droit d'échanger des nouvelles avec leur famille.

Le DIH prévoit par ailleurs certains signes distinctifs qui peuvent être employés pour identifier les personnes, les biens et les lieux protégés. Il s'agit

Les origines du DIH remontent aux règles énoncées par les religions et les civilisations anciennes.

Visite d'une délégation de l'OTAN à l'ENEM

Dans le cadre du partenariat avec l'OTAN, une délégation composée du Lieutenant-Colonel Serge CAPLAIN et de Madame Amanda SELLERS, respectivement Point Focal de l'OTAN en France et Responsable des Affaires Politiques, Partenariats et Coopération, a effectué du 06 au 08 Février 2017, une visite de travail à l'Ecole Nationale d'Etat-Major (ENEM).

Au cours des réunions tenues à cette occasion, les modalités relatives au Programme de Renforcement des Capacités de Défense (DEEP) liant l'ENEM à l'OTAN ont été amplement discutées avec le Commandement et les cadres de l'Ecole.



Cette visite sanctionnée par un procès-verbal, a été marquée par un dîner offert aux participants par le Colonel

Commandant de l'Ecole Nationale d'Etat-Major.

Le lycée militaire de Nouakchott célèbre le 9^{ème} anniversaire de sa création



Le lycée militaire de Nouakchott a célébré vendredi 17 février 2017 le 9^{ème} anniversaire de sa création. Lors de cette commémoration, le colonel El Haçen ould Meguett, commandant du lycée a présidé la cérémonie de levée de couleurs au son de l'hymne national et passé en revue les cadres du lycée, le personnel d'encadrement pédagogique et les élèves qui ont pris part à cette cérémonie.

Dans un mot prononcé à l'occasion, il a souligné que cette célébration vient après une année d'efforts et de persévérance qui ont permis un changement significatif dans l'infrastructure du lycée, le niveau de vie et le cadre éducatif qui sont le fondement de l'opération pédagogique, appelant à plus de discipline, de sérieux, d'intégrité, de réussite et d'excellence.

AAMRAN lance la 3^{ème} édition des opérations de financement des microprojets

L'Association des Anciens Militaires et Retraités de l'Armée Nationale (AAMRAN) a lancé, mardi 3 janvier 2017 à Nouakchott, la 3^e édition des opérations de financement des microprojets au profit des coopératives d'orphelins, de veuves et de nécessiteux rattachés aux bureaux de Moughataa de l'Association.

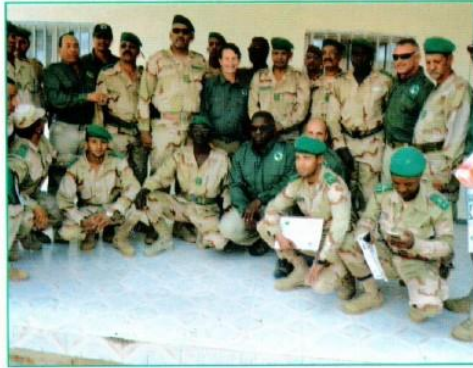
Cette édition du programme profite à 18 bureaux au niveau d'un nombre

de moughataas du pays qui recevront des montants allant de 200 à 250 mille ouguiyas pour chaque bureau.

Le président de l'AAMRAN, Colonel (er) Niang Abdoul Aziz a souligné que ce programme vise à compléter les opportunités d'emploi dans le secteur de la sécurité privée, par la création d'activités génératrices de revenus au profit des pauvres et nécessiteux. La cérémonie s'est déroulée en présence

du Colonel Mohamedou Ould Jaafar, commandant du deuxième bureau, du Colonel Mohamed Lemine Ould Med Blal, directeur adjoint de la direction de la communication et des relations publiques à l'état-major général des armées, du Colonel Mohamed Ould Baba Ahmed, chef d'état-major adjoint de la garde nationale.

Cérémonie de clôture d'une formation



Le vendredi 23 décembre 2016 a eu lieu au PC du Bataillon de Maintien de la Paix (BMP) à Wad Naga. La cérémonie de clôture d'une formation du personnel dudit Bataillon par l'équipe de formateurs américains (ACOTA).

Les éléments du bataillon ont bénéficié d'une formation spécialisée durant 9 semaines qui leur permettra de mener à bien leurs futures missions.

La cérémonie de clôture s'est déroulée sous la supervision du Col Abba O. Babti El Haj Ahmed Chef du 3^e Bureau et représentant du Chef d'Etat-major général des armées et en présence du Colonel Kaber O. Issa Conseiller du Chef d'Etat-major général des armées, du Colonel Cheikh O. Sidi Bouya Commandant du BMP et l'équipe des formateurs américains.

Séminaire sur le renouvellement des cycles de formation des ingénieurs

L'école supérieure polytechnique en collaboration avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a organisé du 13 au 15 décembre 2015 à Nouakchott, le deuxième séminaire sur le renouvellement des cycles de formation des ingénieurs en Mauritanie.

Dans un mot prononcé pour la circonstance, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Dr Sidi ould Salem a indiqué que l'Etat est déterminé à développer l'école supérieure polytechnique et les autres établissements pour qu'ils soient au niveau exigé internationalement. Le commandant



de l'école supérieure polytechnique, le colonel ingénieur Mohamed Ould Mohamed Mahmoud a présenté, pour la circonstance, un aperçu sur son établissement.

La cérémonie de démarrage des tra-

voux du séminaire s'est déroulée en présence de hauts cadres des ministères de la défense nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Visite d'une experte de l'OTAN à l'ENEM



Dans le cadre du programme DEEP, Madame Juliette BIRD, Chef de l'Unité de Lutte contre le Terrorisme au siège de l'OTAN, a effectué du 12 au 16 Décembre 2016, une visite de travail à l'Ecole Nationale d'Etat-major.

Cette visite a pour objectif de dispenser le module de l'OTAN qui comprend des cours relatifs à l'organisation de l'OTAN, à sa politique de lutte contre le terrorisme et l'insurrection et de partager cette expertise avec les cadres de l'ENEM qui ont animé dans le cadre de cet échange, plusieurs conférences.

LE MDN et le CEMGA à Abou-Dhabi

Sur invitation du ministère de la défense des Emirats Arabes Unis, le Ministre de la Défense Nationale, monsieur Diallo Mamadou Bathia et le Général de Division Mohamed ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major Général des Armées se sont rendus le 16 février 2017, aux Emirats Arabes Unis pour assister à la 13^{ème} édition du salon international de défense (IDEX) organisé du 19 au 23 février 2017 à Abou-Dhabi. Le MDN et le CEMGA étaient accompagnés durant ce voyage par le Général de Brigade Mohamed ould Hreitany, Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air, le Colonel Sidaty ould Hammadi directeur de la législation au MDN et le Commandant Mohamed ould Ndary de la direction du Cabinet à l'EMGAA.



Le CEMGA prend part au démarrage de l'exercice FLINTLOCK



Le Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint (CEMGA), le Général de Division Hanenna ould Sidi a prit part lundi 27 février 2017 à Ndjamen (Tchad) au démarrage de l'exercice militaire multinational Flintlock dans sa 17^{ème} édition.

Concomitamment avec se démarrage, la ville d'Atar a célébré le 27 février 2017, le lancement de la partie Mauritanienne de cet exercice qui sera conduit à Atar et Nouadhibou du 27 février au 16 mars 2017.

Durant cette manœuvre des activités de formation sont prévues avec les partenaires Néerlandais, Espagnols et Américains.

L'objectif de l'exercice flintlock 2017 est de développer les capacités opérationnelles des forces Sahélo-Africaines dans un cadre de partenariat multinational.

Enfin, la clôture de la partie mauritanienne de l'exercice aura lieu à Nouadhibou le 16 mars 2017

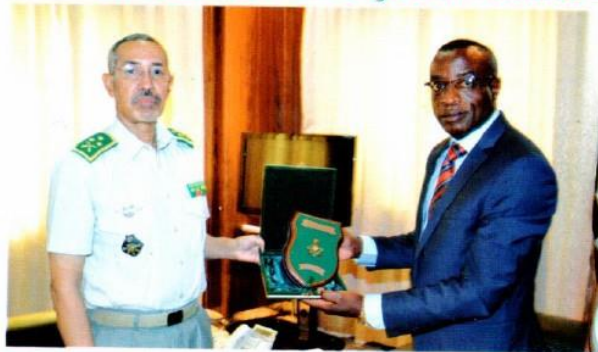
Le commandant des forces spéciales américaines en Afrique visite au MDN

Le ministre de la défense nationale, M. Diallo Mamadou Bathia a reçu en audience vendredi 3 mars 2017 dans son bureau à Nouakchott le commandant des forces spéciales américaines en Afrique, le général de Brigade Donald BOLDUC, en visite dans notre pays.

L'entrevue, s'est déroulée en présence du Chef d'Etat-major de l'Armée de Terre, le Général de Brigade Mohamed Cheikh Ould Mohamed Lemine, l'ambassadeur des Etats Unis d'Amérique, SEM. Larry André et la délégation américaine d'accompagnement. A cette occasion les relations de coopération existant entre les deux pays notamment dans le domaine de la défense ont été abordées.



Le CEMGAA reçoit l'attaché militaire zambien



Le colonel Michael CHATOMAGA attaché militaire de la République de Zambie accrédité dans notre pays et résidant à Abouja a effectué une visite de travail à l'Etat-major Général des Armées mercredi 25 janvier 2017.

Lors de cette visite l'hôte zambien a été reçu en audience par le Général de Division Hanena ould Sidi Chef d'Etat-major Général Adjoint des Armées en présence du colonel Abba ould babby Chef du 3^{ème} bureau à l'EMGA.

Le CEMGAA en visite à Ouad Naga

Le Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint (CEMGAA), le Général de Division Hanena ould Sidi, a effectué vendredi 10 février 2017 une visite de travail à Ouad Naga où stationne le 2^{ème} contingent militaire mauritanien en préparation pour la mission de maintien de la Paix en République Centrafricaine. Le motif de ce déplacement du Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint est de s'enquérir des conditions dans lesquelles se déroule la formation de pré-déploiement ; du cadre de vie des hommes et d'encourager le Contingent à servir avec loyauté et sérieux. Le Général de Division Hanena ould Sidi était accompagné lors de ce déplacement par une importante délégation de l'EMGA.



Le CEMAT français à Nouakchott



Dans le cadre des relations militaires bilatérales entre notre pays et la France, le Général d'Armée Jean Pierre BOSSER Chef d'Etat-major de l'Armée de Terre Française (CEMAT) accompagné d'une importante délégation de son département a effectué le 20 février 2017 une visite de travail de deux jours dans notre pays.

A son arrivée à l'aéroport de Nouakchott, l'hôte français a été accueilli par le Général de Brigade Mohamed Cheikh ould Mohamed Lemine, Chef d'Etat-major de l'Armée de Terre avant de se rendre à Atar pour visiter le 1^{er} BCP et à l'EMGA où il a été reçu en audience par le Général de Division Hanena ould Sidi Chef d'Etat-major Général Adjoint qui a organisé en son honneur un dîner au mess officiers de Nouakchott.



Akhbar El Jeich

57

Janvier - Février 2017

Révue éditée par l'Etat Major Général des Armées

Votre fenêtre sur l'Armée

visite du vice-ministre Saoudien de la Défense à Nouakchott



Trubine Libre

Global Terrorism Index 2016

Dossier

INSTITUT SUPERIEUR
D'ANGLAIS (ISA)

Etude et Recherches

Qu'est-ce que le Droit
International Humanitaire?